



LES CENDRES NE DORMENT JAMAIS



SOYEZ PLUS
PRUDENT QU'ELLES.

Contact : Sébastien Demers
Chef prévention des risques
sdemers@erable.ca
819 362-2333, poste 1280



MESSAGE AUX CITOYENS

ATTENTION AUX CENDRES CHAUDES!

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone.

Comment se débarrasser des cendres de façon sécuritaire :

- Videz régulièrement les cendres du foyer :
 - ✓ toujours à l'aide d'une pelle de métal,
 - ✗ jamais à l'aide d'un aspirateur.
- Déposez les cendres chaudes dans un **contenant métallique** à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur : les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Entreposez le contenant à au moins 1 m de tout objet.
- Attendez au moins **7 jours** avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques).
- Brassez les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.

